

Objet : Dossier A.I.J.
Jury de présélection
du concours littéraire.

Les agents dont les noms sont repris sur la liste en annexe sont désignés membres du jury de présélection dont les dispositions et les attributions sont prévues à l'article 7 et 8 du Règlement du concours littéraire. Comme les meilleures oeuvres de ce concours feront objet d'une large diffusion à l'occasion de l'Année Internationale de la Jeunesse, il leur est demandé de se consacrer à ce travail avec la plus grande objectivité.

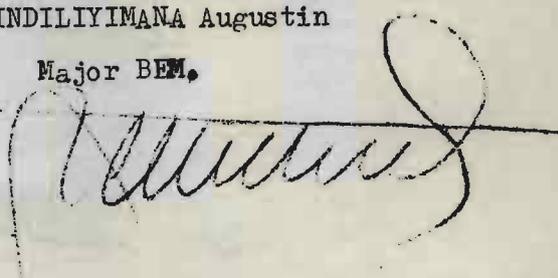
Une réunion d'orientation de leur travail aura lieu le **vendredi** 3 mai 1985 à 8h30' précises dans les locaux du Ministère.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Major BEM.

Diffusion :

- Monsieur le Directeur Général
de la Jeunesse
- K I G A L I
- Chef de Service (Tous)
- Les intéressés



Membres du Jury de présélection

1. KURAZII UBONE Joseph
2. KAREKEZI Epimaque
3. KAYINAMURA Grégoire
4. GAHIZI Jean Damascène
5. RUZAGILIZA Oscar
6. MUKARUZIGA Adrie
7. KANYANGE Anne-Marie
8. MUKAMUGEMA Virginie
9. MURERAMANZI Néhémie
10. MUKAMURENZI Marianne
11. MWANAWIMPUHWE Bonifrida
12. TWAGIRAMALIYA Laurence
13. NSANZABAGANWA François
14. MUGEMANGANGO André

